

208D8826
FR0000120628-DD8826

29 décembre 2008

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

AXA

DECLARANT : Henri DE CASTRIES, Président du Directoire
INSTRUMENT FINANCIER : Autres instruments financiers
NATURE DE L'OPÉRATION : Remboursement de parts de FCPE
DATE DE L'OPÉRATION : 15 décembre 2008
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 23 décembre 2008
LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris
PRIX UNITAIRE : 15,06 €
MONTANT DE L'OPÉRATION : 127 532,24 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."